

 M O N C T O N	POLITIQUE	Service responsable : Service juridique
	Politique sur le réseau d'égout : racines des arbres	
Date d'effet : 23 avril 1980	Date de la dernière révision : 28 février 2019	
Organisme responsable de l'approbation : Conseil municipal de Moncton	Cette politique annule et remplace la politique n° : 1504	

1. Énoncé de la politique

Définir la responsabilité des dommages causés par les racines des arbres plantés sur le domaine privé.

2. Application

S.O.

3. Définitions

S.O.

4. Politique

Le propriétaire foncier est responsable des dommages causés au réseau d'égout par les racines des arbres plantés sur le domaine privé.

5. Administration et personne-ressource

Hôtel de ville

655, rue Main, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E8

Téléphone: 506-853-3550

Courriel : info.greffiere@moncton.ca